

APPEL À
PROJETS

**Basilique
Saint-Maurice**
-
Restauration

APPEL À PROJETS ARTISTIQUES

Palissade de chantier de la basilique Saint – Maurice à Épinal.

La Direction de la Culture et du Patrimoine de la Ville d'Épinal lance un appel à projets pour une création artistique sur la palissade du chantier de restauration de la basilique Saint-Maurice à Épinal (88).

I. Présentation générale de l'opération - Contexte

La basilique Saint-Maurice est un édifice religieux appartenant à la Ville, bâti à la fin du XIe siècle dans le cœur historique de la cité. La Ville d'Épinal engage dès janvier 2026 une opération de restauration, la plus importante depuis son classement sur la liste des Monuments historiques en 1846.

Cette première phase de travaux se découpe en plusieurs tranches qui se succéderont jusqu'en 2030. Les travaux concernent les toitures et façades extérieures du chœur, de ses chapelles et de la sacristie. Le chantier, situé au chevet de l'édifice, sera clos par une palissade en bois, installée pour plusieurs années. Afin d'atténuer l'impact visuel du chantier, la Ville lance un appel à projets pour une création artistique destinée à valoriser le site.

Cette intervention artistique sur la palissade vise à transformer cet espace en support de médiation culturelle en lien avec l'histoire, l'architecture et les usages de la basilique.

Ce projet s'inscrit dans la politique culturelle poursuivie par la Direction de la Culture et du Patrimoine de la Ville et rejoint ces objectifs :

- Épinal terre de création : soutien à la création en général et à la filière arts visuels en particulier
- Scénographier la cité par l'image.

II. Objectifs du projet

Dans ce cadre, il est donc proposé de transformer la palissade en un support d'expression artistique au sein de l'espace urbain. Si sa vocation première est d'occulter les travaux, l'ambition est de renverser cette fonction en en faisant un vecteur de visibilité, tant du chantier lui-même que de la basilique et de la ville, sous des angles variés.

La palissade, bien qu'elle dissimule partiellement la base de la basilique, ne doit en aucun cas être perçue comme une entrave à la découverte du monument. Elle doit au contraire contribuer à atténuer les nuisances liées aux travaux et devenir un outil de médiation visuelle, suscitant la curiosité du passant comme du visiteur.

La création devra prendre une forme narrative en racontant la vie de la place qui entoure le chœur de la basilique, à différentes époques et en s'inspirant de documents patrimoniaux revisités avec un regard contemporain (voir Annexe).

La palissade de chantier, en bois brut, mesurera 2 m de haut sur environ 90 m de long. L'espace d'implantation sera défini en concertation avec l'artiste, le projet ne doit pas obligatoirement couvrir toute la palissade mais pourra être imaginé en plusieurs interventions.

Le mode d'expression plastique est laissé à l'appréciation des candidats. Ils peuvent proposer une œuvre qui sera réalisée avec un ou plusieurs médiums et à partir d'une ou plusieurs techniques. Considérant l'emplacement du projet dans un environnement patrimonial protégé, l'usage harmonieux de couleurs très vives fera l'objet d'une attention particulière ainsi que son intégration dans le contexte.

Les candidats devront s'assurer de la pérennité de l'œuvre dans le temps (décembre 2027) et inclurent dans leur prévisionnel sa maintenance potentielle en cas d'altération ou de dégradation.

III. Cadre financier, juridique et administratif

Les artistes, graphistes, plasticiens, associations ou collectifs d'artistes exerçant dans le champ des arts visuels peuvent répondre à l'appel à projets de manière individuelle ou collective. Son cadre juridique, technique et financier sera détaillé dans un contrat signé entre le ou les artistes retenus et la Ville d'Épinal.

Le budget prévisionnel s'élève à **15 000€ TTC**, montant forfaitaire incluant les honoraires de l'artiste, les frais de productions (matériaux, suivi de la production avec d'éventuels prestataires techniques en lien avec le commanditaire, frais de déplacements, maintenance de l'œuvre le cas échéant durant le temps de la présentation).

Un logement pourra être mis à disposition de l'artiste par la Ville d'Épinal, durant les temps de repérages éventuels et de réalisation.

IV. Choix des candidats

- Qualité de la démarche artistique et de son adéquation au contexte du projet
- Capacité de l'artiste à ancrer sa proposition dans une démarche in situ
- Capacité à proposer une approche sensible et accessible favorisant la compréhension du projet et la valorisation du patrimoine dans une perspective contemporaine
- Expérience avérée dans la création artistique en espace public

V. Calendrier

Diffusion de l'appel à projets :	1er décembre 2025
Clôture des dépôts :	28 janvier 2026
Désignation du lauréat :	début février 2026
Réalisation du projet :	mars / avril 2026

VI. Constitution du dossier

Les candidatures devront intégrer les éléments suivants :

- Un CV détaillé
- Un portfolio présentant la démarche artistique ainsi que quelques travaux choisis en pertinence avec le projet
- Une note d'intention présentant la motivation de l'artiste, sa compréhension du projet, la démarche intellectuelle et artistique envisagée, illustrée par des croquis et simulations.
- Une note décrivant les solutions techniques et artistiques, les matériaux mis en œuvre ainsi que les besoins logistiques (engins de levage, etc..)
- Un budget prévisionnel détaillé précisant la rémunération artistique, la cession de droits, les coûts de réalisation / production et maintenance dans le temps
- Un planning d'intervention
- Un numéro de SIRET

Les candidatures sont à adresser par mail au format PDF compressé, ou via swiss transfer à anne.malgouyres@epinal.fr, avant le 28 janvier 2026.

ANNEXES

La basilique, un édifice majeur

La basilique Saint-Maurice est un édifice emblématique de la cité spinalienne. Les textes associent la création de la ville à celle du monastère et de son église abbatiale érigée par l'évêque de Metz Thierry de Hamelant vers l'an 980. Si à ce jour, les fouilles archéologiques du centre historique de la ville ont souligné l'existence d'un peuplement dès l'époque carolingienne, soit avant la fondation de l'église par l'évêque de Metz, la basilique reste le plus ancien témoin des origines de la cité.

L'église, d'abord abbatiale est placée sous la protection de saint Goëry. Mais l'évêque de Toul, Adalbéron II, crée une nouvelle paroisse sous le patronage de saint Maurice et donne ainsi une vocation paroissiale à l'édifice. Le pèlerinage autour des reliques de saint Goëry réputées soigner le mal des ardents prend une telle ampleur que l'église s'avère trop petite. Elle est alors reconstruite et consacrée par le pape Léon IX vers 1050.

Reconstruite en partie une nouvelle fois au XIII^e siècle, elle revêt son allure définitive d'église d'un style intermédiaire entre roman et gothique.

Au cours des siècles suivants, la chapelle des Saints-Innocents (1541) de style Renaissance puis la chapelle du Rosaire (1618) sont construites sur les bas-côtés Nord et Sud. Les habitations et boutiques s'adossent à l'église, sa toiture est reprise et confortée.

En 1793, suivant les consignes de la Convention, les sculptures du portail des Bourgeois sont martelées, les autels de marbre et la statuaire religieuse sont détruits, tout comme la statuaire de la Mise au tombeau. Malgré les remaniements et restaurations dont elle a fait l'objet, l'église se trouve dans un état déplorable, lorsqu'elle est classée « monument historique » en 1846. D'importants travaux de consolidation et de restauration des structures ont alors lieu. Une nouvelle porte est ouverte dans le beffroi pour mieux ventiler le bâtiment. En 1865, la chapelle des Innocents est rasée au profit d'une nouvelle chapelle néo-gothique, la chapelle du Saint-Sacrement. Les habitations autour du chevet sont démolies y compris l'ancienne chapelle du X^e siècle Adeline de Menoux et sont remplacées en 1870 par cinq absidioles ou sacristies.

En 1932, le clocher est restauré à l'identique de celui que l'on voit sur le plan de Nicolas Bellot.

En 1933, elle est consacrée basilique mineure.

Les derniers travaux réalisés sur la basilique portent sur la réhabilitation de la toiture de la chapelle du Rosaire de 2001 à 2003.

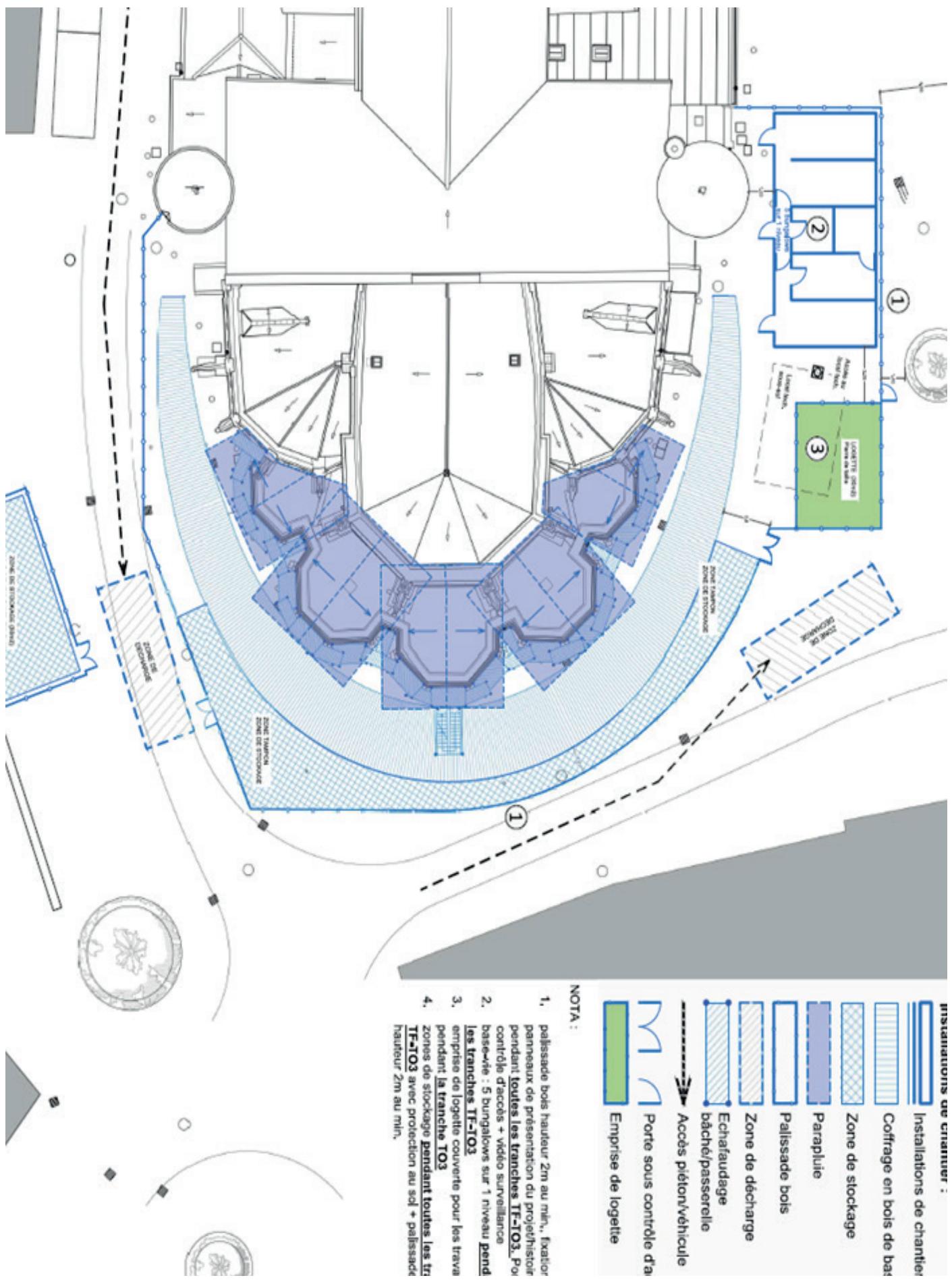
La place autour de la basilique

À l'époque de la fondation de la cité et de la construction de la première église, la place de l'Âtre remplissait deux fonctions essentielles : elle servait à la fois de lieu funéraire — d'où elle tire son nom — et d'espace de vie sociale, propice aux échanges et aux activités mercantiles.

À la fin du X^e siècle, le cimetière est transféré au Poux, marquant un tournant dans l'usage de la place. Celle-ci devient alors un lieu dédié au commerce : le marché s'y installe durablement et un bâtiment du poids public y est édifié pour contrôler les pesées de marchandises.

Autour du chevet de la basilique, des boutiques viennent progressivement s'implanter, renforçant le rôle économique et vivant de la place dans le tissu urbain spinalien. Le bâtiment du poids est démolí à la fin du XVIII^e siècle et le marché déplacé autour du marché couvert dans le courant du XX^e siècle.

Plan de chantier



Visuels (non exhaustifs) - Documents disponibles sur demande



Extrait du plan topographique de la ville d'Epinal en 1626



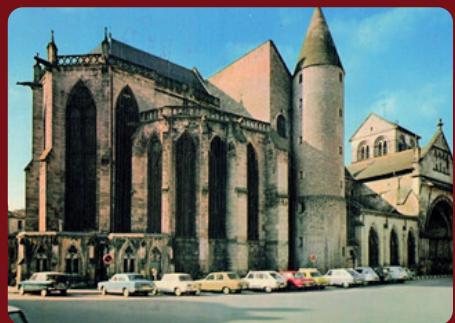
Place de l'Âtre, vers 1830



Le marché, vers 1900



Jeu du cerceau, vers 1900



Place Edmond Henry, vers 1970



Fouilles archéologiques, 2019



Marché de Noël, 2024



VILLE D'ÉPINAL
DIRECTION DE LA CULTURE
ET DU PATRIMOINE
9 rue Général Leclerc – BP25

CONTACTS

Anne Malgouyres
Chargée de mission du Patrimoine
anne.malgouyres@epinal.fr
03 56 32 12 05

Sophie Bey
Chargée de mission Arts visuels
sophie.bey@epinal.fr
06 01 40 02 21



Basilique
Saint-Maurice
-
Restauration

maison
romaine
ville d'épinal